

Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL du 7 novembre 2024

Vos représentants **CGT Finances Publiques 33** :
Stéphane Joly, Laurent Gadal-Moraud



Nous étions convoqués ce jeudi 7 novembre 2024 en Formation Spécialisée du CSAL (anciennement CHSCT). M. Barreault étant excusé pour cause d'autre réunion, c'est Mme Llaury, qui présidait cette instance.

À son arrivée dans le département, M. Barreault avait pourtant exprimé son attachement au dialogue social. Son absence aux 2 dernières réunions (CSAL du 10 octobre et CSAL-FS de ce jour) nous prouverait le contraire...

En liminaire, la **CGT Finances Publiques 33** a rappelé à la Présidente qu'il était nécessaire d'accorder du temps au dialogue avec les organisations syndicales afin de bien cerner les problématiques exprimées par les agents, et notamment dans le cadre de nouveaux aménagements de locaux. Depuis quelque temps, nous nous apercevons que les réinstallations et réaménagements de service ne font plus l'objet de groupe de travail immobilier avec les organisations syndicales. C'est ainsi que les agents du SIP de Blaye ont été réinstallés sans électricité, que la réinstallation du SGC de la Réole va se faire la semaine du 2 décembre sans que nous ayons été consultés. Nous avons obtenu de la présidente qu'à l'avenir des groupes de travail soient (re)mis en place, nous permettant de prendre l'attache des collègues.

Sur les 550 suppressions d'emplois à la DGFIP, la présidente a indiqué que les emplois liés au contrôle fiscal seraient sanctuarisés. La déclinaison au niveau local se fera en début d'année 2025.

Point Budget

Pour rappel, l'enveloppe allouée au budget 2024 de la Formation Spécialisée était de 159 164 €. **Cette enveloppe sert à améliorer vos conditions de vie au travail.**

En 2024, par exemple, nous avons financé le remplacement de défibrillateurs, de valises à roulettes/ sac à dos, de réhausseurs PC, de lampes, des bras d'écran double. Nous avons également financé l'aménagement d'espaces convivialité du Centre de Gestion Financière, du nouveau site de Blaye, du 4^e étage de la DRFiP 33, du CHU de Talence, ainsi que la réfection de la loge du gardien du site de la DRFiP 33 de Mériadeck.

Nous finançons également les aménagements de postes sur préconisation du médecin de prévention : achat de souris ergonomiques, repose-pieds, fauteuils ergonomiques, casques, écrans, etc.

Concernant les demandes de bras d'écran, sac à dos, lampes, souris ergonomiques, tapis de souris, un recensement doit être fait par les chefs de service sur les différents sites.

Nous vous invitons à vous rapprocher de nous si votre demande n'aboutissait pas.

Lors de cette Formation Spécialisée, nous avons acté le financement de :

– **Pour le site de Rauzan :**

stores, 1 aspirateur (pour l'agent communal chargé du ménage), 1 four à micro-ondes ;

– **pour le CHU de Talence :**

travaux électriques, aménagements de l'espace de convivialité ;

– **pour le CFP de Lesparre :**

remplacement des électrodes du défibrillateur (suite à utilisation récente) ;

– 1 session de formation de gestion d'un public agressif (test auprès de collègues faisant de l'accueil en SIP et à Bordeaux Amendes, en vue d'une proposition plus large en 2025) ;

– Achat d'un stock de bras d'écran, de lampes, fauteuils, radiateurs à bain d'huile, sac à dos afin de pallier aux besoins qui pourraient être exprimés ces prochains mois.

Examen du registre Santé sécurité au Travail

Suite au changement de site Ulysse local, voici comment accéder au registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail :



– cliquer sur l'icône bleue « **Conditions de vie au travail** » à droite sur la page d'accueil

– puis dans la nouvelle fenêtre, sélectionner le menu « **3 – Outils (eRSST-DUERP-PAP)** » ;

– cliquer enfin sur le lien [Registre Santé Sécurité au Travail](#) de l'article « **Connaissez-vous le RSST ?** ».

Nous vous rappelons que **chaque observation déposée sur ce registre doit faire l'objet d'une réponse du gestionnaire de site et/ou de l'assistant de prévention.**

Nous vous invitons alors à remplir ce registre en cas de problèmes liés à vos conditions de travail (chauffage, climatisation, luminosité...) et à nous en adresser une copie.

Par exemple, suite à des demandes formulées par la Paierie Départementale liées au chauffage, nous avons voté l'achat de radiateurs.

Fiches de signalement

Depuis plusieurs années les organisations syndicales rappellent à la direction que les fiches de signalement doivent être présentées en CSAL FS tous les ans. Nous avons fini par être entendu.

Au 19 septembre 2024, ce sont 28 fiches qui ont été traitées (année 2024) et 41 en 2023. Toutefois, ces chiffres sous-estiment probablement le nombre de situations d'agressions, d'incivilités, de menaces que peuvent vivre les collègues, le signalement restant à l'origine une démarche personnelle.

À la lecture des fiches, la **CGT Finances Publiques 33** s'inquiète de la violence des propos et des actes subis par les collègues. Ce phénomène ne doit pas être banalisé et il importe de se protéger de toute récidive notamment en saisissant ces fiches de signalement.

Pour exemple, une collègue s'est rendu compte qu'elle avait été filmée et que les images avaient été diffusées sur internet.

La direction semble prendre en charge sérieusement ces « incidents » et cela peut aller jusqu'au dépôt de plainte auprès du procureur.

Nous invitons donc l'ensemble des collègues à remplir ces fiches en cas d'altercation avec des usagers mais également entre collègues.

Vous pouvez contacter la **CGT Finances Publiques 33** pour être aidé dans votre démarche.

Point immobilier

Cenon : Centre des Finances publiques Suite à l'incendie du mois de juin 2023, des travaux de rénovation ont été entrepris. <u>RDC</u> : la réception des 2 zones incendiées et touchées par les fumées a été réalisée hormis la porte PMR. <u>1^{er} étage</u> : les nouveaux espaces de travail sont créés, la grande majorité des bureaux est achevée les bureaux réinstallés	Bordeaux Mériadeck : * Trésorerie de Bordeaux amendes : installation de l'accueil de Bordeaux amendes dans le hall de la Direction avec installation de cloisons pour isoler les collègues des nuisances sonores de l'accueil. * 5 ^e et 6 ^e étage : installation du PED au 6 ^e en complément de la MDRA et installation du Pôle Régional de l'Immobilier de l'état (PRIE) au 5 ^e étage. * aménagement de 2 espaces de convivialités au 4 ^e étage * installation de la paierie départementale et du SGC Bordeaux Métropole sur le site à l'étude * rénovation de la loge du gardien À noter que cette rénovation a été financée par le CSAL-FS.
Trésorerie CHU Bordeaux Arcachon : aménagement d'un espace de convivialité	
Trésorerie CHU Bordeaux Arcachon : aménagement d'un espace de convivialité	
SGC La Réole : réinstallation des agents dans les nouveaux locaux de la communauté de commune la semaine du 2 décembre 2024	
Mérignac : Centre des Finances Publiques – achèvement de la rénovation des 3 toits terrasses en 2025. – hall d'accueil : modification des chemins de fuite et d'accès du public et installation du nouveau système de surveillance en suivant.	SIP de Blaye : * la direction recherche toujours les armoires perdues : si l'un d'entre vous a des infos... * les dernières installations dans les sanitaires doivent être réalisées par la société ONET. * aménagement des espaces extérieurs et achat de clefs complémentaires d'accès au site à venir.

Mallette de crise

La DRFiP de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde doit assurer la protection de ses agents en qualité d'employeur, ainsi que la sûreté des bâtiments, des données et des biens nécessaires à leurs missions.

Une mallette de crise va être déployée sur le département auprès des responsables de service et gestionnaires de site.

Le dispositif prévoit un format dématérialisé qui comprend pour chaque site :

- l'Annuaire des correspondants extérieurs ;
- l'Annuaire des correspondants internes et des gestionnaires de site ;
- une fiche sur les fondamentaux de la sûreté ;
- les fiches réflexes (appel malveillant alerte à la bombe, découverte d'un colis suspect, découverte d'enveloppe suspecte, évacuation sans danger, l'attaque extérieure au site, l'attaque intérieure au site, survol d'un drone...) ;
- les plans du site.

Pour la CGT Finances publiques 33, ce projet est ambitieux mais nécessite un suivi régulier difficile à mettre à jour dans le temps avec les départs et les mouvements de personnels.

Réorganisation des RH

Depuis le 01/09/2024, le service RH est réorganisé en 3 cellules afin de renforcer les besoins des agents et des chefs de services.

La **CGT Finances publiques 33** constate une nouvelle fois qu'après avoir créé le désordre complet dans nos services suite aux différentes restructurations et constater le mal être des agents, on crée un service pour les accompagner au mieux... Affaire à suivre...

Questions diverses

- À la demande de la **CGT Finances Publiques 33**, la direction a validé l'idée d'une réunion début 2025 ayant pour thème « **situation de handicap et vie professionnelle** ».

Nous vous invitons dès à présent à nous faire remonter des questions ou des situations précises sur le sujet que vous avez pu constater ou vivre et qui montreraient combien les choses doivent être améliorées pour arriver à une meilleure inclusion au sein de la sphère professionnelle de ces situations de vie qui peuvent nous toucher toutes et tous.

- **Fin de la pratique dite des « Ponts naturels »**

Cette information ne nous a pas été communiquée lors de cette formation spécialisée du CSAL mais nous en avons été informés par la suite.

La Directrice Générale, Mme Amélie Verdier, par l'intermédiaire de la note de service du 6 novembre de sa cheffe du Service des Ressources Humaines, Mme Seguy, a confirmé sa volonté de mettre fin à la pratique dite « des ponts naturels ». Il n'en sera donc pas question

pour l'année 2025, ceci afin de répondre à « la nécessité de préserver le bon fonctionnement et la continuité du service rendu aux usagers, et notamment l'ouverture au public ».

Dès lors, « sera appliqué dans l'ensemble des services de la DGFIP, le principe général d'ouverture compatible avec la pose de congés annuels dans le cadre de plannings prévisionnels de congés préalablement validés » et « la fermeture des services lors des ponts de l'année 2025 est à exclure, tout en permettant la prise de congés des agents, sur la base de la procédure habituelle : formalisation des demandes de congés en amont, élaboration d'un planning de congés prévisionnels des agents du service, validation ou refus par le chef de service ».

La journée d'autorisation exceptionnelle reste cependant maintenue et peut être librement demandée sur l'année.

Enfin, la note conclut en appelant à ce que soit portée « une attention particulière sur la prise des congés et le maintien d'effectifs suffisants en période de forte d'activité, notamment pour les services assurant les campagnes IR ou des opérations de clôture comptables ».

Pour la CGT Finances Publiques 33, la suppression des ponts naturels ne doit pas être synonyme d'interdiction à prendre des congés à certaines dates « sensibles ».

Mais au vu des effectifs plus réduits dans les services et de certains services en particulier (SIP, SIE, services assurant des opérations de clôture comptables...), nul doute que cela amènera les chefs de service à prendre certaines dispositions.

En cas de problèmes liés à la pose de vos congés, ne vous contentez pas d'un simple refus oral et prenez contact avec nous.

Laurent GADAL-MORAUDE et Stéphane JOLY

**Pour défendre vos droits, un réflexe :
Adhérer à la CGT Finances Publiques.**

